

La Maison de l'Emploi et de la formation de Sénart souhaite connaître votre avis.

par Philippe Douay, 17 décembre 2015



C'est dans un contexte économique complexe et toujours soucieuse d'apporter un service innovant et de qualité aux entreprises que **la Maison de l'Emploi et de la formation de Sénart a répondu à un appel à projet sur la Mobilité Professionnelle et Interentreprises**

Ce projet, basé sur le principe de « partage/mutualisation » et « d'entraide/collaboration » entre les entreprises, permettra d'optimiser l'économie et l'emploi local à travers un outil qui proposera une offre de service développée autour :

- Du prêt de main d'œuvre à but non lucratif,
- Du mécénat de compétences et de la recommandation,
- De la mutualisation de la Formation,
- De l'accompagnement des salariés dans leur évolution professionnelle et le développement de leurs compétences

En tant qu'entreprise du bassin d'emploi Sénart - Melun Val de Seine et pour nous aider à bien identifier vos besoins à ce sujet, nous souhaiterions avoir votre avis concernant le prêt de main d'œuvre (loi Cherpion)

C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre à un court questionnaire en suivant le lien ci-dessous

<https://docs.google.com/forms/d/1B5tAmQXirWJcHqNcLXaunBNtJypBoHiG-DudJwCo-U0/viewform?c=0&w=1>

En vous remerciant pour ces quelques minutes d'attention.

Dernière modification : jeudi 17 décembre 2015, par Philippe Douay, photographe MDEF